



mæstris

TITRE PRO OPTICIEN LUNETIER EN ALTERNANCE

Titre professionnel de technicien en montage et vente
d'optique-lunetterie

Conditions d'admission

Avoir le niveau ou être titulaire
d'un Baccalauréat

Qualités personnelles

Polyvalence, sens du relationnel, de l'observation,
de l'esthétique, organisation et minutie

Poursuite d'études

BTS Opticien.ne - Lunetier.ère

Perspectives professionnelles

Monteur.se vendeur.se en
optique lunetterie

Présentation

BAC

- Titre certifié niveau 4 inscrit au RNCP et délivré par l'État
- Formation en alternance sur 1 an

Ce Titre Pro vise à former des monteurs.se vendeurs.se en optique. Sous le contrôle effectif et permanent d'un opticien diplômé, le ou la monteur.se vendeur.se vend et réalise un équipement qui répond aux besoins, et attentes du client. Tout en prenant en compte le budget, le confort ainsi que l'esthétique. De l'accueil du client en passant par la réalisation de l'équipement, jusqu'au service après-vente, le ou la monteur.se vendeur.se est présent dans le circuit de vente de A à Z.

OÙ PEUT-IL EXERCER ?

- En Surface de vente : En lien direct avec le client et en présence d'un opticien diplômé, le ou la monteur.se vendeur.se en optique s'occupe de l'ajustage de l'équipement en utilisation des appareils de mesure, des outils informatiques jusqu'à la livraison ainsi que le service après-vente.
- En Atelier : En utilisant des appareils de mesure, des machines et des outillages, le ou la monteur.se vendeur.se en optique assure le montage et la réparation des équipements.



Pôle Laour Maubourg
72 avenue de Romans
26000 Valence



04 75 81 72 50



valence@maestris.com
www.maestris-valence.com

PROGRAMME DÉTAILLÉ

MATIÈRES OPTIQUES :

- Activités professionnelles
- Optique instrumentale
- Optique physiologique

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL :

- Anglais professionnel
- Expression et gestion commerciale
- Mathématiques appliquées

DISCIPLINES PRATIQUES :

- Choix de l'équipement optimal
- Réalisation technique : montages optiques et réparations de lunettes
- Vente en optique



COMPÉTENCES ACQUISES AU COURS DE LA FORMATION :

- Effectuer le montage et les réparations des équipements d'optique-lunetterie de détail
- Vendre des équipements et des produits d'optique-lunetterie de détail
- Réaliser le suivi des dossiers clients et des approvisionnements d'un magasin d'optique lunetterie de détail.



Les formateurs sont des professionnels du métier de l'optique et formateurs experts dans les matières générales.

Effectif minimum : 10 candidats



Retrouvez le témoignage de nos apprenants et anciens diplômés sur notre site internet ou sur notre page Instagram



Depuis 2020 l'école MAESTRIS est certifiée Qualiopi et H+

